

Acte certifié exécutoire

Réception par le Préfet : 16/07/2007
Publication : 20/07/2007

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation



Ludovic LIONS

N° CP 6c/80-0t

Séance du 13 JUIN 2007

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

PLAN DE FINANCEMENT DE LA BASE DE DONNEES OCCUPATION DU SOL 2007

(BD OCS 2007)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la compétence de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° E8-2004 du Conseil Général du 14 avril 2004 modifiée le 15 octobre 2004 portant délégation à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'approuver notre participation au projet d'acquisition de la BD OCS 2007 à hauteur de 19,9 %, déduction faite du financement FEDER.

La participation définitive à verser à la Région Alsace en 2008 et ou en 2009, fera l'objet d'un vote en Commission Permanente. Les crédits seront inscrits aux Budgets Primitifs respectivement à venir.

Adopté

.....voix contre

.....abstentions

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER